

TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : UNE ÉTUDE DE CAS SUR LE SÉNÉGAL¹

Papa Amadou Sarr² - EHESS

Les transferts d'argent des migrants vers leurs pays d'origine communément appelés *rémittences* ou *remises* ont connu une hausse considérable ces dernières années. L'Afrique subsaharienne (ASS) est touchée à plus d'un titre par ce phénomène. Ces envois d'argent des migrants sont pour bien des pays une source de financement extérieur d'une importance considérable à l'instar des investissements directs étrangers.

L'augmentation des transferts de fonds vers l'Afrique subsaharienne va de pair avec un intérêt grandissant des autorités locales et banques privées dans les pays d'origine des migrants, mais aussi des organisations internationales (agences de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI), et de la société civile pour ces fonds. En effet, non seulement, les montants en jeu sont très importants en termes absolus et relatifs, mais les migrants se sont aussi révélés être de véritables « acteurs du développement » à travers le financement de projets individuels et collectifs grâce à leurs envois de fonds réguliers.

L'objectif de cette étude est de fournir des éléments de réponse sur les relations entre « migration et développement » à travers l'analyse de la contribution des envois de fonds des migrants au développement des économies d'origine. Il s'agit là d'une analyse à l'échelle micro des impacts des transferts sur le développement socio-économique des localités d'origine des migrants dans un pays d'Afrique subsaharienne, le Sénégal.

Ce document tentera de répondre à quelques questions propres au cas sénégalais à savoir : Que savons-nous des montants réels des transferts ? Qu'en est-il des transferts informels ? Comment sont-ils acheminés ? Quels sont les problèmes inhérents aux transferts ? Ces transferts produisent-elles toujours les effets escomptés sur le développement ? Enfin, quelles mesures pourraient être prises pour maximiser les bénéfices des envois de fonds sur le développement ?

¹ Cette étude de cas concerne des migrants sénégalais résidant à Paris et originaires d'une zone bien précise du Sénégal Oriental. Le choix de l'échantillon et de la population à Paris et au Sénégal a été motivé par des hypothèses de départ. Ainsi, les conclusions de cette étude ne doivent pas être généralisées de façon systématique même s'il existe beaucoup de similitudes dans d'autres régions du pays.

² Papa Amadou Sarr est doctorant à l'EHESS à Paris dans la Formation doctorale « Sociétés, Territoires, Développement », option Economie du développement et assistant de recherche au Centre de Développement de l'OCDE.

LES ENVOIS DE FONDS VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : COMBIEN ? OÙ VONT-ILS ? COMMENT SONT-ILS ACHEMINÉS ?

Les transferts sont des sommes d'argent - généralement entre 50 € et 1 000 € - envoyés par les migrants à leurs familles et proches, vivant la plupart du temps dans les pays en développement. Le Fonds monétaire international (FMI) estime chaque année le montant des envois de fonds reçus et envoyés par pays en s'appuyant sur les statistiques de balance des paiements publiées par les banques centrales. Ce montant comprend

en général les économies que les migrants réalisent sur leurs salaires et/ou leurs revenus, les salaires envoyés directement par les employeurs et les transferts sociaux versés directement aux migrants ou à leur famille dans leur pays d'origine (pensions, retraites, allocations familiales, frais de maladie, etc.³). L'Afrique subsaharienne (ASS) est l'une des régions du monde qui bénéficie de plus en plus de ces flux financiers⁴. Actuellement, les envois de fonds représentent environ un tiers du total des flux financiers vers les pays en développement (cf. figure 1). De plus, ces fonds ont l'avantage d'être plus stables que les autres flux de capitaux d'origine privée.

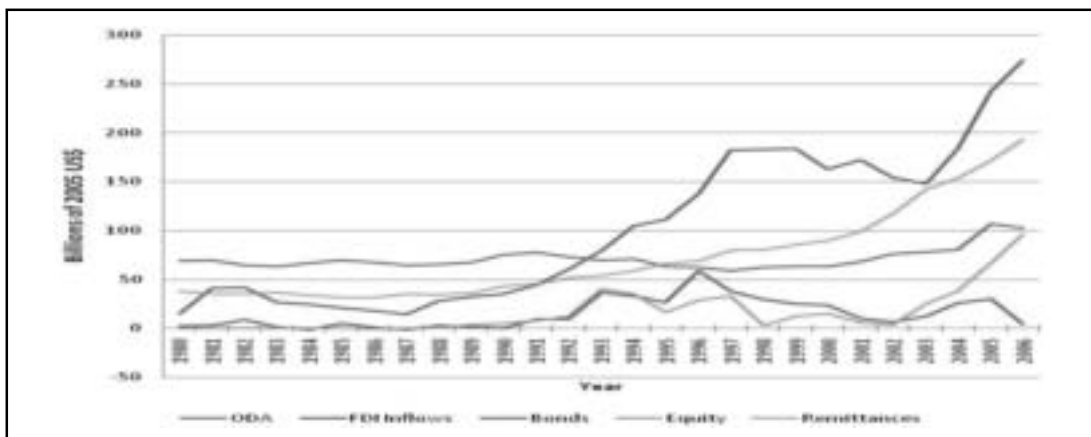


Figure 1 : Les flux nets vers les pays en développement

Source : Centre de Développement de l'OCDE 2009, basé sur des données de la Banque Mondiale et de l'OCDE.

DES ENVOIS DE FONDS DE PLUS EN PLUS RÉGULIERS ET IMPORTANTS VERS LE CONTINENT AFRICAIN

Selon les estimations de la Banque mondiale pour 2007, l'Afrique aurait reçu 23,1 milliards USD en transferts de fonds, avec respectivement, 11,7 milliards USD pour l'Afrique subsaharienne et de 11,4 milliards pour l'Afrique du Nord⁵. L'Afrique a ainsi reçu 6,8 % du flux global des transferts de fonds officiels estimé à 337 milliards USD. Les envois de fonds vers l'ASS s'élèveraient à environ 2,5 % du PIB - en moyenne - de plusieurs états africains entre 2000 et 2005. Toutefois, il existe des exceptions comme le Lesotho, où les

envois de fonds représentent près de 28 % du PIB, ainsi que le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Sénégal, avec plus de 5 % du PIB.⁶ Bien que la Banque mondiale identifie l'Afrique comme le continent qui reçoit la part la moins significative des transferts, les envois de fonds constituent l'une des principales sources de revenus pour des milliers de familles en ASS. (Cf. figure 2).

Les transferts des migrants constituent la deuxième source de capitaux étrangers vers l'ASS derrière l'investissement étranger direct (IDE) et devant l'aide publique au développement (APD)⁷. Les transferts de fonds envers l'Afrique subsaharienne ont, en effet, été plus importants que l'aide publique au développement depuis le début des années 1990⁸.

3 F. Gubert, L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique, Migrations, Transferts de fonds et développement, OCDE, 2005

4 Rapport 2009 de la Banque Africaine de Développement sur le développement en Afrique.

5 Rapport mondial de la migration 2008,

6 Op.cit. BM 2008

7 Rapport 2008 de la Banque Mondiale, OCDE 2008

8 Gubert 2005, OCDE 2006

De plus, les transferts effectués de manière informelle vers l'Afrique, correspondraient à un chiffre supérieur ou égal aux transferts officiels. Ces importantes sommes d'argent acheminées par des canaux informels ne sont pas comptabilisables, par conséquent, il devient difficile d'estimer leurs valeurs réelles.

Enfin, il est important de rappeler l'imprécision de ces chiffres (officiels ou informels). Nombreux sont en effet les pays africains qui ne disposent pas d'agences et/ou d'instruments statistiques adaptés pour évaluer avec précision ces transferts d'argent de façon régulière et/ou rigoureuse.

	2006	2007	2008e
(Milliards USD)			
Pays en développement	229	265	283
(En % du PIB)*	(2.1)	(2.0)	(1.8)
Asie de l'Est et Pacifique	53	58	62
Europe et l'Asie Centrale	39	51	54
Amérique latine et Caraïbes	57	61	61
Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	27	32	35
Asie du Sud	40	44	51
Afrique subsaharienne	13	19	20
Taux de croissance (%)			
Pays en développement	18%	16%*	7%
Asie de l'Est et Pacifique	13%	10%	7%
Europe et l'Asie Centrale	23%	31%	5%
Amérique latine et Caraïbes	18%	6%	0%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	10%	20%	8%
Asie du Sud	20%	11%	16%
Afrique Subsaharienne	35%	42%*	6%

Figure 2 : Les transferts de fonds vers les pays en développement entre 2006-2008

e = estimation

Le calcul est basé sur les données de balance des paiements, *Annuaire des statistiques 2008* et des données communiquées par les banques centrales, les organismes nationaux de statistique, et des bureaux pays de la Banque mondiale. Voir pour les définitions des remises et l'ensemble de données :

www.worldbank.org/prospects/migrationandre-mittances, consulté le 20 juin 2009.

Les envois de fonds des migrants sénégalais sont aussi à la hausse

Pour ce qui concerne le Sénégal, pays de référence de cette étude, les flux des transferts n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. En effet, estimés à 341 milliards CFA (environ 740 millions USD) en 2005, ils ont atteint 566 milliards CFA en 2006/2007, selon le rapport 2007 de la Banque africaine de développement (BAD). Ils se sont ensuite stabilisés à environ 555 milliards CFA (environ 1 milliard USD) en 2008. Les chiffres sur les envois de fonds varient légèrement d'un établissement à l'autre en raison de plusieurs facteurs : taux de change, canaux de transferts etc. Pour 2008, la moyenne des transferts de fonds retenue pour le Sénégal est d'environ 500 milliards CFA (soit un peu moins d'un milliard USD). En général, une tendance à la hausse ressort de toutes ces estimations sur les transferts de fonds vers le Sénégal ces dernières décennies comme illustré dans le graphique ci-dessous (Figure 3). Ces transferts de fonds vers le Sénégal sont passés de 100 millions USD dans les années 1990, à 1 Milliard USD en 2008.

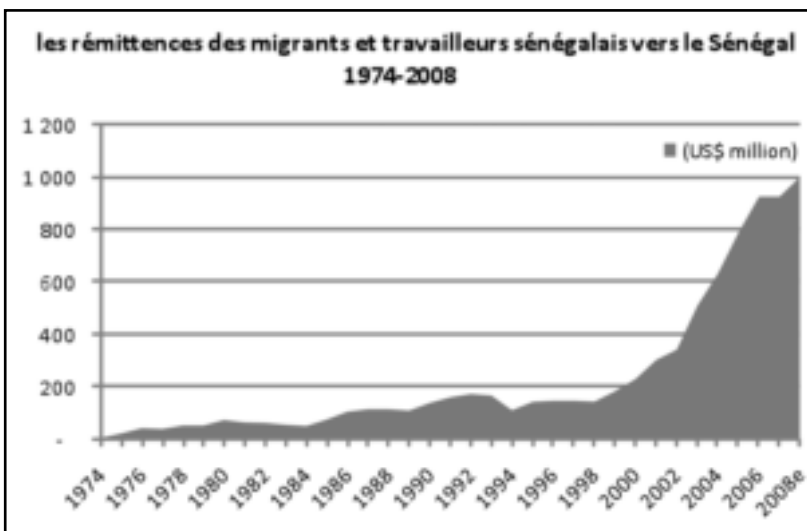


Figure 3 : L'évolution des transferts de fonds des travailleurs sénégalais et autres compensations vers le Sénégal

Source : Calculé par l'auteur. Les données proviennent des estimations de la Banque mondiale et de l'annuaire statistique de la balance des paiements du FMI (2008).

Selon la direction de la prévision et des études économiques (DPEE), une branche technique du ministère sénégalais des finances, les augmentations régulières des transferts de fonds vers le Sénégal sont la combinaison de plusieurs facteurs :

- (I) l'augmentation et la diversification des revenus des Sénégalais vivant à l'étranger en raison de leurs qualifications et des emplois de meilleure qualité ;
- (II) le développement du secteur bancaire au Sénégal (et les institutions de la microfinance) ;
- (III) l'émigration régulière du nombre de jeunes touchés par le chômage ;
- (IV) la crise économique et sociale qui frappe les zones rurales, etc.

Selon la DPEE, ces augmentations fréquentes des transferts vers le Sénégal sont en partie dues à l'expansion rapide des services de transfert d'argent principalement, Western union, Money Gram et Money express, qui, désormais, couvrent plus de régions dans le pays. Néanmoins, selon nos interlocuteurs (migrants et fonctionnaires), il reste encore beaucoup à faire par ces agences en termes de (i) **couverture réseau**, en particulier dans les **zones rurales**, (ii) **d'accessibilité** et, le plus important, (iii) **le coût des transferts**. En effet, les taxes et frais payés par virement constituent le premier obstacle à l'envoi de fonds vers les pays en développement.

• VERS UNE DIVERSIFICATION DES AFFECTATIONS DES TRANSFERTS DES MIGRANTS AU SÉNÉGAL

Les envois de fonds peuvent être effectués par les personnes seules, mais aussi à travers des associations de migrants envers des communautés dans les pays d'origine. Cela est le cas dans les zones rurales au Sénégal, où les migrants utilisent leur épargne pour financer de façon collective des secteurs clés comme l'éducation, la santé et les projets d'adduction d'eau dans leurs villages d'origine⁹. Il est à noter, par ailleurs, que les trois quarts des envois de fonds des migrants sont utilisés pour la consommation de la famille et de la communauté. Toutefois, les récentes générations de jeunes migrants investissent de plus en plus dans les secteurs dits « productifs ». Il s'agit de migrants vivant dans les zones urbaines du Sénégal (Dakar, Louga,

9 Pour plus d'informations sur ces questions, voir Daum 2001, Gubert 2000, Tall 2002.

Touba, St Louis, etc.) qui investissent de plus en plus leurs transferts dans des activités génératrices de revenus. (Cf. figure 4.)



Figure 4 : Motivations des transferts (questionnaires) – migrants sénégalais

• UN INTÉRÊT GRANDISSANT POUR LES TRANSFERTS D'ARGENT DES MIGRANTS

Au Sénégal, ces importantes sommes transférées auraient largement contribué au développement d'institutions de microfinance et autres établissements de crédit qui permettent aux migrants d'« entreprendre » selon les responsables du Crédit mutuel du Sénégal (CMS). Pour « bénéficier » de cette importante « manne financière », plusieurs banques et institutions de crédit de la place ont mis en place des produits bancaires et d'épargne spécialement destinés aux migrants¹⁰. Ces établissements ont également ouvert des agences dans les localités d'origine des migrants, par exemple, à Bakel¹¹ au Sénégal oriental, le lieu d'origine de milliers de migrants résidant en France. Selon les responsables du CMS, l'agence de Bakel est l'une des plus importantes en termes d'entrées d'argent de la part des migrants, de chiffre d'affaires et de trésorerie. La collaboration avec Western union a permis au CMS et à d'autres institutions financières de recevoir, gérer et de plus en plus épargner des sommes considérables d'argent venant des transferts de fonds selon le ministère sénégalais des Sénégalais de l'étranger. La figure 5, ci-dessous, montre une évolution nette du nombre de sociétaires au sein du réseau sénégalais de Crédit mutuel entre 2004 et 2007.

Les responsables politiques (maires, présidents de communautés rurales, etc.) et le gouvernement au

10 (Voir encadré 1).

11 **Bakel** est un département de la région de Tambacounda, à l'est du Sénégal, près de la frontière malienne. Il s'agit d'un département très pauvre où en 2005 la population était estimée à 215 680 personnes. Elle doit entre autres sa renommée grâce aux investissements des « venants », appellation octroyée par les autochtones, aux populations immigrées vivant en France et qui y construisent des habitations à étages, parfois « ostensiblement ».

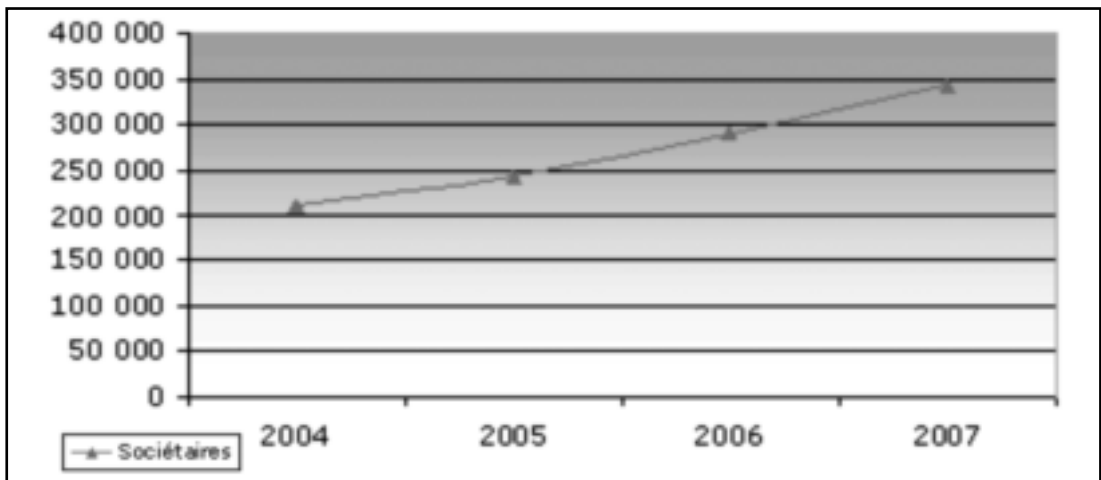


Figure 5 : Evolution du nombre des sociétaires du Crédit Mutuel

Source : CICM, <http://www.emutuel.com/cicm/pages/actions/senegal.html>, consulté le 15 juin 2009

Sénégal sont également impliqués dans la question des envois de fonds. Ces derniers ambitionnent de « contrôler » ou « attirer » ces transferts de fonds vers de « meilleurs » investissements. Le ministère sénégalais chargé des Sénégalais résidant à l'étranger a récemment organisé plusieurs *caravanes d'information* dans les pays européens (Espagne, France, Italie, etc.) et aux Etats-Unis afin de sensibiliser les communautés sénégalaises aux différentes initiatives mises en place par le gouvernement à leur égard. Ces mesures concernent principalement l'amélioration de l'environnement des affaires en général et en particulier celles des migrants. A titre d'exemple, les procédures d'investissement et d'acquisition des droits de propriété entre autres, ont été rendues plus « souples » pour encourager davantage de transferts de fonds et d'investissements des migrants sénégalais.

L'Europe n'est pas en reste. En effet, il existe, là-bas, de plus en plus d'intérêt de la part des banques et institutions financières pour les envois de fonds et l'épargne des migrants à travers leur réseau. En France par exemple, les banques comme le Crédit mutuel, membre du CICM (Centre international du Crédit mutuel), la Société générale, la Caisse d'épargne et la BNP développent des produits sur mesure et des services dédiés aux migrants. Enfin, au plan européen, des initiatives sont en cours pour faciliter et améliorer les conditions d'envoi des transferts de fonds.

L'INTÉRÊT GRANDISSANT DU SECTEUR BANCAIRE POUR LES ENVOIS DE FONDS

Les banques comme la Société générale, Crédit mutuel du Sénégal, la BICIS et les autres banques locales au Sénégal, commencent à avoir un intérêt croissant pour le marché des transferts de fonds. Ils ont ainsi lancé de nouvelles initiatives et offres bancaires pour les migrants visant à proposer des alternatives pour l'envoi de fonds face aux coûts élevés d'autres opérateurs. Ainsi, par l'ouverture de comptes bancaires à la fois dans leur pays d'accueil et d'origine, ils peuvent « facilement » effectuer des transferts pour leurs familles et parents, qui peuvent retirer le montant par l'intermédiaire d'une carte bancaire et/ou par retrait aux guichets.

Parmi les autres initiatives et services fournis par les banques, la réduction des délais de transferts bancaires entre l'Europe et le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest dans une certaine mesure, est en train de devenir une réalité. Dans certaines localités, ces délais pouvaient atteindre 7 à 15 jours en fonction de l'institution et du mode de transfert utilisé.

Cependant, ces faits concernent principalement les zones urbaines où le système bancaire est le plus développé. Les migrants originaires des localités rurales (un nombre considérable) ne peuvent bénéficier de ces facilités ni les migrants en situation irrégulière par rapport à l'administration de leur pays d'accueil. En effet, certains migrants qui résident en Europe n'ont pas de comptes bancaires pour des questions liées à leur statut.

LES QUESTIONS ET PROBLÈMES LIÉS AUX ENVOIS DE FONDS

UN MARCHÉ DES TRANSFERTS DOMINÉ PAR WESTERN UNION

Western union est le chef de file dans le marché sénégalais de transfert d'argent comme c'est le cas dans le reste du continent africain. Il est en expansion constante dans tout le pays, y compris les zones rurales où opèrent des mutuelles de crédit et d'épargne. Ensuite, vient le deuxième opérateur, *Money gram* suivi par *Money express*, une entreprise locale de technologies de l'information et de la communication (TIC) et opérateur de transfert d'argent.

DES COÛTS ÉLEVÉS ET DES DIFFÉRENCES ENTRE PAYS

Les transferts de fonds vers l'Afrique subsaharienne se caractérisent par des coûts relativement élevés. En effet, plusieurs études indiquent que les migrants d'ASS payent plus d'argent que les migrants d'autres régions. Dans le rapport de 2006 de la Banque mondiale, on note par exemple que, le coût des transferts de fonds entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest est dix fois plus élevé que celui entre les États-Unis et les Philippines¹². En moyenne, les tarifs des envois de fonds représentent 10% du montant total envoyé entre un pays d'Afrique Subsaharienne et un pays de l'OCDE¹³. En outre, des différences importantes existent également entre les pays ouest-africains eux-mêmes. Les coûts des envois de fonds restent très élevés, malgré l'augmentation des opérateurs de transferts d'argent. Non seulement les prix varient considérablement d'un pays à l'autre dans les pays de l'union européenne vers l'Afrique, mais ils varient aussi dans le même pays vers l'Afrique. D'autres facteurs entrent également en compte dans le choix du mode de transferts : le statut (illégal) du migrant dans le pays d'accueil, la couverture géographique des institutions financières formelles dans le pays d'origine du migrant, etc.

12 Gaining from Migration, Towards A New Mobility System, p.70, Dayton-Johnson & al. 2007.

13 (Voir figure 6).

Sent amount		€ 150, 00			
Sending country	Costs of transfer by destination country				
	Senegal	Ghana	Morocco	Colombia	
France	€ 15, 00	€ 15, 00	€ 15, 00	€ 15, 00	
Italy	€ 11, 50	€ 11, 50	€ 10, 50	€ 18, 00	
Spain	€ 18, 00	€ 8, 50	€ 5, 50	€ 5, 50	

Figure 6 : Coûts des transferts de l'UE vers 4 pays différents (simulation effectuée sur le site internet de WU)

AUGMENTATION DE L'UTILISATION DE CANAUX ALTERNATIFS

Les coûts des envois de fonds vers les pays en développement conduisent les migrants à utiliser d'autres moyens de transferts. Dans une récente étude sur les migrations sénégalaises, Sarr a illustré ce que les migrants sénégalais font face à ce dilemme. Ces coûts constituant un obstacle majeur pour les migrants sénégalais, la plupart des migrants optent pour des envois « informels » qui coûtent moins cher. 75% des personnes interviewées (une centaine au total) affirment utiliser régulièrement d'« autres modes de transferts » (Voir Figures 7 et 8 ci-dessous¹⁴).

Montants des transferts de fonds Migrants sénégalais

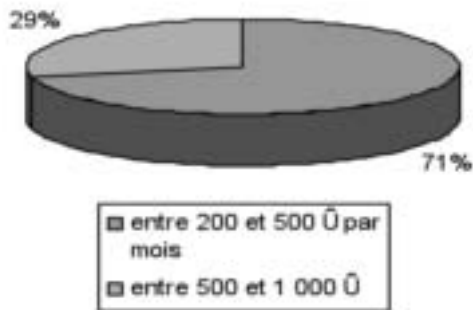


Figure 7 : Transferts d'argent des migrants sénégalais vivant en foyer à Paris

Source : Sarr 2007.

14 Ces graphes sont extraits du mémoire de Master de Sarr Papa Amadou, 2007. Lors de cette étude, j'ai interrogé une centaine de migrants sénégalais vivant dans les foyers de la région Parisienne. Comme le montrent les graphiques, plus de 70% des migrants affirment verser mensuellement entre 200 € et 500 € alors que 29% remettent entre 500 € et 1000 €. En outre, 50% des personnes interrogées affirment envoyer de l'argent très régulièrement.

Fréquence des transferts de fonds Migrants sénégalais

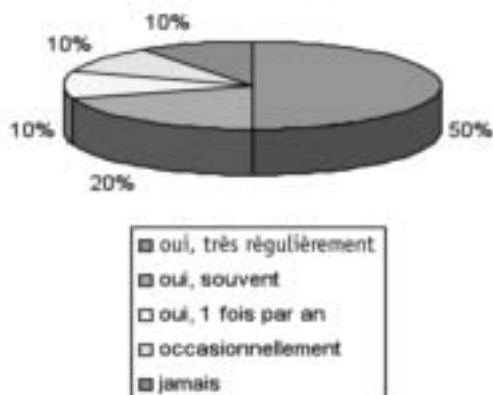


Figure 8 : Fréquence des transferts de fonds des migrants sénégalais

Source : Op.cit

DES TARIFS ÉLEVÉS

Au cours d'une mission au Sénégal pendant l'été 2008 pour le programme des Nations-unies pour le développement (PNUD) en vue de la préparation du rapport 2009 du PNUD, la plupart des interlocuteurs (officiels du gouvernement, société civile et familles des migrants) ont identifié comme un sérieux obstacle, le coût des envois de fonds. Selon ces derniers, les coûts des transferts limitent leurs « capacités » à envoyer plus d'argent et de façon plus régulière. En conséquence, ils établissent une corrélation entre i) **les coûts des envois de fonds**, ii) **l'utilisation d'autres canaux de transferts** et iii) **les résultats (impacts) attendus de ces fonds**. Enfin, il est particulièrement difficile pour les migrants sénégalais, comme il l'est pour la plupart des migrants de l'Afrique Subsaharienne et les bénéficiaires, de comprendre les coûts des transferts par rapport à ceux pratiqués dans d'autres continents. Ces migrants affirment que ces tarifs ne sont pas justifiés dans un monde où le développement rapide des technologies de l'information et de la communication devrait réduire considérablement les frais liés aux distances entre les continents.

ACCROISSEMENT DE L'UTILISATION DE RÉSEAUX INFORMELS OU « ILLÉGAUX » DE TRANSFERTS D'ARGENT.

Les coûts élevés des transferts de fonds représentent une « ponction » importante sur les « maigres » revenus des migrants. Les coûts élevés et le manque d'accès aux services de transfert de fonds, incitent les migrants à utiliser des canaux informels¹⁵. En effet, dans le cas des migrants sénégalais, en dépit de l'absence de données, il apparaît clairement que les montants d'argent transférés au Sénégal par des voies non officielles sont aussi importants ou même plus que les montants officiels. Pour plus d'informations, voir Dia 2008, les rapports de la Banque mondiale (2007 et 2008), de la BAD et de l'OCDE (2006, 2007). Il est également estimé que les transferts effectués de façon informelle doublent les fonds envoyés par voie légale. En 2007, Sarr, dans une étude sur les migrants sénégalais vivant dans les foyers Sonacotra de la ville de Paris, a montré que plus de 50% de la population étudiée (100 personnes), envoient mensuellement plus de 150 € par le biais d'« autres moyens » de transfert. Ces moyens vont des migrants « porteurs de valise » aux riches commerçants qui résident dans la capitale française et transfèrent de l'argent vers des destinations précises au Sénégal (Dakar, Touba, Tambacounda, Bakel, Fuuta etc.) avec des tarifs plus bas que ceux pratiqués par Western union ou Money gram. Le système fondé sur la confiance mutuelle, les liens de parenté ou l'origine géographique est largement utilisé au sein des communautés de migrants. En particulier le riche commerçant qui reçoit l'argent des migrants à Paris dispose d'un répondant au Sénégal, où la famille du migrant peut retirer la totalité du montant transféré la minute qui suit le paiement par l'attribution d'un numéro de transfert. L'expéditeur communique au destinataire le numéro de transfert fourni par le commerçant parisien au commerçant local pour retirer son dû. Les frais d'envois peuvent être payés soit par le récipiendaire ou l'expéditeur. Ce type de transfert est décrit par les migrants vivant dans les foyers comme un moyen sécurisé, instantané et moins cher. Par exemple pour l'envoi de 150 €, l'expéditeur paye entre 5 et 8 € selon le lieu de résidence du migrant au Sénégal et les liens avec le commerçant. Ce système est comparable au Hawala, un système de transfert de fonds « informel » dominant au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

15 Dilip Ratha, William Shaw, South-south migration and remittances, p.25, 2007

Nous pouvons conclure cette partie de l'article en disant que les coûts élevés des transferts de fonds empêchent souvent les migrants à effectuer plus de transferts et leurs familles à allouer ces fonds de façon « appropriée ». En effet, plus de 90% des migrants interrogés par Sarr désignent les coûts des envois de fonds comme une contrainte majeure. Ils estiment qu'ils enverraient plus et de façon plus régulière si les coûts étaient moins élevés. Ces montants seraient encore plus importants si les personnes vivant en situation irrégulière avaient la possibilité d'envoyer de l'argent à travers les circuits formels. En conséquence, les impacts de ces fonds sur le développement n'en seraient que renforcés.

● **IMPACTS DES TRANSFERTS DE FONDS SUR LE DÉVELOPPEMENT : LE CAS SÉNÉGALAIS**

Dans la troisième et dernière partie de cette étude, nous allons faire le résumé d'une étude empirique réalisée à la fin de l'année 2007 dans le Sénégal Oriental auprès de migrants sénégalais vivant dans les foyers des 11^{ème} et 13^{ème} arrondissements de Paris. Pour valider les résultats des enquêtes de type qualitative effectuées à Paris, l'auteur de l'étude s'est ensuite rendu dans le Sénégal Oriental pour confronter ses hypothèses avec la réalité locale en procédant également à des enquêtes de ménage de type qualitative (entretiens, récits de vie, observation, etc.) et des questionnaires auprès des familles des migrants.

Cette étude, a permis de constater que les motivations des émigrants qui réalisent les transferts de fonds peuvent être variées et complexes. Plusieurs motivations ont été avancées dans la littérature scientifique pour expliquer pourquoi les migrants envoyaient de l'argent chez eux. Elles peuvent aller de l'altruisme à la solidarité, à une stratégie de prévoyance familiale (volonté d'investir dans son village en vue de son retour au pays). Il existe également des situations de contractualisation implicite entre la famille et le migrant. Il s'agit là d'un accord mutuellement bénéfique où d'une part, les transferts de fonds remboursent l'investissement effectué par la famille pour financer les frais liés à l'émigration, et d'un autre côté, le migrant fournit une « assurance¹⁶ » à sa famille à travers l'envoi d'argent.

16 Voir Gubert 2000

● **REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LES EFFETS DES TRANSFERTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCONOMIES D'ORIGINE**

L'impact des transferts sur le développement économique des pays d'origine fait l'objet de débats mitigés dans la littérature. En effet, bien que l'existence d'interactions fortes entre le développement et la migration internationale soit en général admise, la question des conséquences des flux migratoires et des flux financiers qui leur sont associés sur les économies d'origine demeure largement débattue¹⁷. La littérature démontre que les transferts financiers issus de l'émigration n'agissent pas de façon automatique comme des leviers déclencheurs d'un processus de développement¹⁸.

● **EFFETS SECONDS OU « NÉGATIFS »**

Au niveau national, les envois de fonds des migrants peuvent provoquer une augmentation de la demande de biens d'importation au détriment des biens produits localement, et n'auraient pas d'effets multiplicateurs sur l'économie¹⁹. Les transferts de fonds seraient également à l'origine d'inflation et donc d'appréciation du taux de change réel dans des pays caractérisés par la faible flexibilité de leur appareil productif²⁰. Lorsqu'une grande partie de ces transferts est affectée à des achats de logement ou de terre, le taux de change réel a tendance à s'apprécier, rendant par conséquent les exportations moins compétitives (Gubert 2005, Da Haas 2007, Adams 2003).

Les transferts de fonds peuvent également engendrer un autre effet négatif dans les cas où ils induisent une augmentation de la demande supérieure à la capacité de production de l'économie. Lorsque cette demande concerne des biens marchands, ils peuvent provoquer une appréciation du taux de change réel. Or, un taux de change surévalué réduit la compétitivité des entreprises du pays sur les marchés étrangers (parce que les exportations deviennent chères) et sur les marchés intérieurs (parce que les importations sont peu coûteuses), et redirige les ressources du secteur des biens marchands vers celui des biens non marchands, par un effet connu sous le nom

17 F. Gubert, OCDE, 2005, P. 50

18 Op.cit.

19 Dayton Johnston, OCDE 2007

20 Gubert, 2005

de « syndrome hollandais ». Ce phénomène peut à son tour créer des pressions sur la balance des paiements, ralentir l'accroissement des opportunités d'emploi et, par conséquent, renforcer l'incitation à émigrer²¹. Enfin, les transferts de fonds sont aussi à l'origine de comportements rentiers (Tall 2000, Gubert 2005).

Au niveau local, les communautés qui reçoivent ces remises ont tendance à développer une culture de dépendance qui se traduit par une certaine vulnérabilité. Les jeunes ne veulent plus des emplois locaux, ils préfèrent tous « partir »²². En effet, ce constat est confirmé par la volonté affirmée de la quasi-totalité des jeunes de partir du Sénégal par tous les moyens. La majeure partie des jeunes rencontrés lors des enquêtes de terrain pour cette étude pensent effectivement que le « salut » viendra de l'autre côté de l'Atlantique, c'est-à-dire partir du Sénégal et aller en Occident.

Les dépenses de consommation concernent principalement des biens importés d'Europe ou des États-Unis et progressent rapidement tandis que la production locale a du mal à se développer. Enfin, souvent les dépenses somptuaires de la part des familles de migrants sont mises en avant, ce qui est aussi très visible auprès des familles des migrants sénégalais. A cela s'ajoute de nouvelles habitudes de consommation qui portent sur la préférence des biens importés : « venant d'Europe ».

Lorsque ces remises proviennent de certaines catégories de populations à l'image des « cerveaux émigrés » ou migrants de la diaspora qualifiée appartenant à des milieux sociaux plutôt favorisés, les montants, selon certaines études, sont plus faibles et ont souvent tendance à s'arrêter lors de l'émigration du reste de la famille, synonyme d'absence de lien familial immédiat (Gubert 2005, de Haas 2008, Schuerkens 2006).

Au delà de ce problème de ciblage, les critiques des économistes portent sur les effets négatifs qu'entraîne l'existence de ces flux réguliers. Elles s'articulent autour de deux séries d'arguments : Tout d'abord, le gros des transferts ne converge pas vers les pays les plus pauvres ni vers les populations les plus démunies, ce qui a priori réduit l'impact direct sur la pauvreté²³. Près de la moitié des remises se dirigent en effet vers les PRI (pays à revenu intermédiaire) et non vers les PMA (pays moins avancés). L'Afrique subsaharienne apparaît comme isolée et « mal servie » vu le montant global des transferts de fonds. En effet, les montants

vers l'Afrique sont plutôt faibles. Les pays et régions où les effets sont significatifs ne sont pas très nombreux (Afrique du Nord, Bangladesh, Pakistan, Indonésie, Philippines, Vietnam²⁴).

● EFFETS POSITIFS

Les transferts de fonds contribuent aussi d'une manière ou d'une autre au développement des pays d'origine des migrants. Les transferts ont l'avantage d'être contra-cycliques : ils augmentent en cas de ralentissement économique ou en cas de chocs macroéconomiques dus par exemple à des crises financières. Les envois de fonds permettent d'éviter à la demande intérieure de chuter trop lourdement. En référence au double déficit dont souffriraient les PED (épargne et devises), les transferts constitueraient, au plan macro-économique, une source significative de devises, augmentant le revenu national et finançant une partie des importations nécessaires à la croissance. De par leur ampleur, les seuls flux officiels peuvent avoir un impact considérable sur la balance des paiements des pays et contribuer à réduire leur déficit d'épargne intérieure²⁵. En outre, les transferts constituent une source de devises beaucoup plus stable que les autres flux de capitaux privés et, dans certains pays, présentent un caractère conjoncturel (Buch *et al.* 2004; Straubhaar, 1988).

Les pays en développement et le monde développé se sont rendus compte de cet effet positif des transferts d'argent sur leur balance des paiements, et ont pris des mesures pour encourager et accroître cet afflux de devises. Mais ces mesures doivent être appliquées avec prudence parce que, mis à part leurs effets positifs sur la balance des paiements, les transferts influent sur l'activité économique du pays d'origine. Selon la manière dont cet argent est dépensé ou investi, il n'aura pas le même impact sur la production, l'inflation et les importations²⁶.

Sur le terrain, les remises constituent une source vitale de revenus pour une partie de la population et contribuent au financement de ses dépenses de santé et d'éducation. La stabilité de ces flux leur confère le caractère d'une épargne de précaution et permet de jouer un rôle efficace d'assurance en cas de choc externe.

Au-delà de ces aspects relatifs à la consommation et à l'épargne, il faut mentionner l'utilisation de ces fonds pour l'équipement collectif de proximité.

21 Op.cit. Thomas Straubhaar et Florin P. Vådean, 2005

22 Pour plus d'informations sur le départ des jeunes migrants « clandestins » sénégalais, voir Cheikh Oumar Bâ 2008, OSIWA Publications.

23 Les notes du jeudi DGCIID Numéro 54 16 Mars 2006 P. 3-5

24 Op.cit.

25 Op. Cit. Gubert, 2005

26 Thomas Straubhaar et Florin P. Vådean, Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement, OCDE, 2005.

Certaines études évoquent également comme éléments positifs les effets induits de l'émigration sur certains secteurs de services utilisés par les migrants et leurs familles, en particulier les télécommunications, le tourisme, les transports et le commerce. Ces effets, dénommés « 4 T » dans la littérature anglo-saxonne, ne relèvent toutefois pas toujours directement des remises.²⁷

La question de l'impact des transferts financiers sur le développement ne se résume pas au seul aspect économique. La transmission de savoir-faire, l'influence des idées en matière sociale et politique constituent autant de questions qui mériteraient à elles seules d'être analysées à part. De nombreuses études apportent des éclairages, au niveau de régions bien déterminées, et les conclusions auxquelles elles parviennent sont rarement généralisables.

LES TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS SÉNÉGALAIS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ?

À l'image des conclusions de Schuerkens 2006²⁸, on peut avancer que les effets escomptés des transferts de fonds sur le développement sont à nuancer vu l'aspect privé de ces fonds²⁹. Hormis le fait que ces fonds sont privés, il se pose le problème de leur comptabilité. En effet, les institutions financières internationales ont du mal à estimer les montants exacts de ces transferts de fonds et leur impact réel sur l'économie locale. Il faut nuancer les propos quand on parle de transferts concernant certaines catégories de population. Les transferts dits financiers des migrants sont, pour la plupart des cas, des « transferts monétaires » en ce sens qu'ils servent essentiellement à satisfaire des besoins de consommations courantes des familles restées sur place – et non à financer des projets ou à effectuer des placements financiers dans les pays destinataires³⁰. En effet, dans les enquêtes menées entre 2007 et 2008, nous nous sommes rendu compte que même si ces migrants se considèrent comme des acteurs à part entière du développement de leurs pays, ils ne se sentent pas être des « financiers » au sens technique et économique du terme. Ils se considèrent plutôt comme des « soldats », selon un migrant sénégalais résidant à Paris, au service [d'abord] de leur famille, puis de leur communauté et à une plus grande échelle, de leur

pays. Soldat car, ce sont eux qui travaillent pour nourrir et entretenir leurs familles.

Concernant l'allocation de ces fonds, on note aussi une diversité de secteurs d'intervention des migrants. Tandis que certains (une minorité) concentrent leurs financements sur les secteurs ruraux (infrastructures rurales), on remarque la prépondérance des secteurs sociaux (éducation, santé) pour pallier un vide laissé par les autorités locales. Cependant, parmi les migrants interrogés, leurs transferts sont majoritairement alloués à l'entretien de la famille. Ainsi, les montants transférés servent à assister les parents, payer les études des enfants, soigner les personnes malades. Mais aussi, il faut noter le fait que ces fonds constituent une assurance³¹ pour les populations surtout dans les périodes de soudure ou de sécheresse, périodes pendant lesquelles, il devient très difficile de nourrir toute la famille, plus particulièrement dans les zones rurales.

À travers leur étude, Guilmoto et Sandron³² stipulent que les transferts des migrants tentent d'abord de suppléer à l'absence ou l'insuffisance des systèmes d'assurance-maladie et des infrastructures médicales dans le domaine de la santé. En effet, selon ces deux démographes de l'IRD, les transferts participent à l'amélioration de l'état sanitaire de la population, et à terme, à l'amélioration de la qualité de la force de travail. Quant au secteur de l'éducation, ces chercheurs reconnaissent le rôle prépondérant joué par les migrants à travers leurs transferts financiers, qui pallient aux manquements des familles qui ne sont plus, dans nombre de pays du Sud, en mesure d'assurer les coûts inhérents à la scolarité (fournitures, manuels, transport, internat et scolarité pour certains etc.).

Non moins considérables sont aussi les sommes allouées aux festivités par ces derniers. Moussa, un de nos interlocuteurs, nous affirmait cela lors de notre entretien : « *J'envois régulièrement de l'argent à ma mère pour qu'elle paye l'école de mes sœurs, mais aussi pour qu'elle porte de beaux habits, mange bien avec toute la famille* », avant d'ajouter : « *J'envois aussi chaque moi environ 100€ à ma mère pour qu'elle les épargne dans le but de préparer mon mariage l'année prochaine. Il faut environ 3 millions de francs CFA environ 5 000 € pour payer la dot et organiser la fête* ». Avec cette somme, Moussa est sûr de pouvoir payer sa dot³³ et assurer toutes les dépenses relatives aux festivités qui suivront le mariage.

27 Op.cit. Les notes du jeudi DGICID Numéro 54 16 Mars 2006 P. 3-5

28 MIGRATION AND DEVELOPMENT Ulrike Schuerkens, Encyclopedia of the Developing World, Routledge, 2006, coordonnateur: Prof. Thomas M. Leonard, p. 1039-1046, vol. 2

29 Op. Cit. Schuerkens, P. 10

30 Seydi Ababacar Dieng - Épargne, crédit et migration : le comportement financier des migrants maliens et sénégalais en France - 2000 - Lyon2

31 Gubert, 2000

32 Migration et Développement, La documentation française, 2003, pp. 128-135

33 La dot est l'ensemble des cadeaux que l'un des mariés offre à sa nouvelle famille. Il s'agit d'un ensemble de dons dont l'importance peut varier considérablement selon les cas, faits par le marié (aidé de sa famille) à son beau-père et à sa famille

En somme, à travers les enquêtes menées, l'enseignement qu'on peut en tirer est que les sommes importantes transférées par les migrants sénégalais, sont d'une importance capitale pour les populations bénéficiaires. Elles constituent une source de revenus très importante et régulière, sans laquelle, les parents proches et familles lointaines auraient du mal à « assurer le quotidien ».

Le principal argument des migrants sénégalais vivant à Paris est que leur priorité est l'éducation de leurs enfants. Or, le système éducatif public est déserté par les couches les plus aisées pour diverses raisons (qualité, grève etc.). La privatisation progressive du système éducatif dans les pays du sud amorcée par les plans d'ajustements structurels des années 1990 a en quelque sorte fait baisser la qualité de l'enseignement public avec des systèmes de doubles-flux (les étudiants se relayent dans les salles de classe avec un groupe le matin et l'autre l'après midi) et des enseignants moins formés. Cette rigueur budgétaire dans certains secteurs clés d'intervention de l'Etat-nation dont l'éducation et la santé ont fortement affecté les secteurs sociaux clés. Par conséquent, il est du ressort des parents d'élèves vivant à l'étranger d'assurer une bonne éducation à leurs enfants. Même si le système éducatif sénégalais est parmi l'un des meilleures en Afrique de l'Ouest, certains parents émigrés préfèrent payer la scolarité de leurs enfants dans des écoles privées. Certains assimilent cela à la recherche de la qualité tandis que d'autres l'interprètent comme un complexe vis-à-vis de l'Occident.

La deuxième priorité est la santé qui capte une bonne partie des transferts. Ainsi, aujourd'hui au Sénégal, les premières destinations des transferts des migrants derrière la consommation quotidienne, sont la santé et l'éducation³⁴.

Toutefois, une autre tendance apparaît au Sénégal : l'investissement dans les activités génératrices de revenus. Il ressort des enquêtes de terrain au Sénégal que les migrants sénégalais investissent de plus en plus d'argent dans les secteurs générateurs de revenus comme le commerce et les PME (petites et moyennes entreprises). En effet, de plus en plus, les migrants d'origine sénégalaise se considèrent comme des entrepreneurs économiques en créant des activités génératrices d'emplois ou de revenus pour leurs proches. Avec leurs épargne et leurs transferts, ils comptent désormais investir dans des secteurs productifs et sortir du cycle (entretien familial, autres dépenses et investissements immobiliers etc.). Ainsi, le « business » du migrant dans le pays d'origine devient une source de financement pour la dépense quotidienne et des besoins élémentaires de

la famille tout en jetant les bases d'une stratégie progressive de préparation au « retour » du migrant, si ce dernier envisage de rentrer chez lui au bout des quelques décennies d'émigration. Cette tendance des émigrés sénégalais est une évolution récente et mériterait une étude spécifique pour en identifier davantage les déterminants.

Babacar, un immigré sénégalais disait : « *A Louga, j'ai 3 télé-centres³⁵, 2 taxis et j'investis dans le commerce de marché avec des cantines au grand marché de Louga* ».

En effet, pour assurer à la famille d'autres revenus que ceux des transferts, certains migrants tentent de multiplier les sources de rentrée d'argent en investissant de plus en plus dans les secteurs porteurs de revenus, à savoir le petit commerce ou la vente en détail et parfois dans le commerce de gros. Plusieurs de nos enquêtés affirment détenir un commerce « au pays » ou y pensent très sérieusement. L'esprit marchand des migrants sénégalais fut l'objet de plusieurs études notamment celle de Laurence Marfaing sur les mourides, et la thèse de Tall (2000). Il ne faut pas oublier l'investissement dans l'immobilier qui a été jusqu'à présent le secteur de prédilection en termes d'investissement de la part des migrants³⁶.

● RÔLE DES MIGRANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT SELON EUX-MÊMES

Quand nous avons voulu connaître le point de vue des migrants sur la place et rôle qu'ils occupent dans la sphère familiale et leur communauté d'origine, ces derniers n'ont pas tardé à revendiquer le rôle « salvateur » de toute une famille, si ce n'est toute une communauté³⁷. Pour eux en effet, la survie de leurs familles, des villages et de la ville d'origine dépendent beaucoup des transferts de fonds réguliers qu'ils effectuent. Sans eux, leurs enfants ne seraient pas très bien scolarisés et leurs épouses pas bien soignées. Bakary disait à cet effet qu'en plus de l'école que son association a bâtie dans son village natal, il paye un professeur particulier qui assure des cours à ses enfants après la classe. Les interviews réalisés auprès des responsables associatifs ont permis, entre autre, de comprendre le rôle important que joue ces associations de ressortissants villageois qui se regroupent « ici » en France et essayent de financer « là-bas » des projets communs au bénéfice de toute une collectivité dans leur village, ville d'origine au Sénégal.

35 Cabines téléphoniques privées avec accès à internet.

36 Voir Tall 2000

37 (Voir figure 9.)

34 DPEE MINEFI Sénégal, 2007

Rôle dans le développement du pays d'origine

Migrants sénégalais

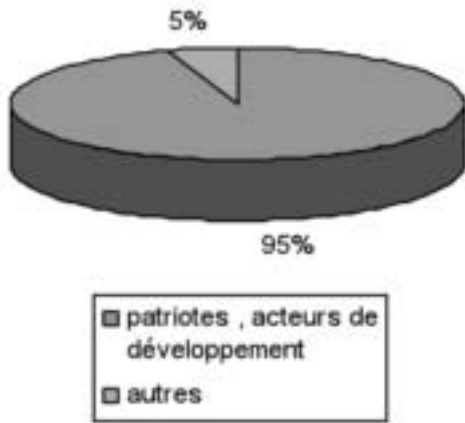


Figure 9 : Rôle dans le développement du pays d'origine – migrants sénégalais

CONCLUSION

Cette étude a permis d'analyser certains aspects liés à la relation migration et développement à travers l'approche de l'impact des transferts de fonds des migrants. Il a permis de constater que leurs transferts ont connu une hausse considérable cette dernière décennie à l'échelle mondiale. La part des pays en développement dont l'Afrique Subsaharienne est en croissance nette. Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique Subsaharienne qui en a bénéficié de façon considérable ces dernières années. Ainsi, de plus en plus, les autorités locales des pays d'origine des migrants ainsi que les institutions internationales trouvent en cette « manne financière » des sources de revenus fiables pour financer le développement socio-économique et des investissements dits « productifs ». Cependant, il ne faut pas trop compter sur ces capitaux car les trois quarts de ces flux sont consommés instantanément par les bénéficiaires (membres de la famille, communautés) sous forme de dépenses alimentaires, scolaires et sanitaires (souvent à cause de problèmes liés à la pauvreté, au chômage à la sécheresse etc.). Une partie pourtant considérable permet aux migrants de construire une villa plus ou moins modeste, pour servir de résidence pour leurs familles et pour leurs propres vacances et leur établissement définitif au Sénégal à leur retraite. Certains migrants plus fortunés investissent dans l'immobilier et de plus en plus dans les activités génératrices de revenus.

Cet article a aussi mis en lumière l'importance des transferts. En effet, ils constituent une source de capital très importante pour les pays en développement. Ils sont moins importants que l'IDE mais le sont beaucoup plus que l'aide publique au développement et les flux des marchés financiers, au moins dans certains pays. Ils constituent une source de capital relativement stable qui malgré la crise financière ne semble pas diminuer dans certains pays³⁸. Toutefois, une proportion non négligeable de l'argent transféré par les migrants est « captée » par les sociétés de transfert sous forme de bénéfices. Des études empiriques montrent qu'en ramenant les frais de transfert au niveau facturé par les institutions financières offrant les services de transfert les moins onéreux (les banques commerciales), plusieurs milliards de dollars pourraient ainsi être dégagés chaque année au profit des ménages pauvres d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe orientale³⁹. Ainsi, l'introduction de mesures visant à assurer une concurrence dans le marché des transferts et par conséquent une diminution des prix offrirait un plus grand choix aux migrants. Aussi, des mesures « spéciales » autorisant les immigrés clandestins à ouvrir des comptes bancaires (comme dans le système des *matriculas* entre États-Unis/Mexique)⁴⁰, et/ou donnant accès à des services de transfert moins coûteux et plus fiables. Le fait de garantir des frais moins élevés pour l'envoi de l'argent permettrait certainement à des flux de transfert plus importants d'emprunter le circuit financier officiel. Car la part du secteur informel dans le marché des transferts est très importante même si elle est difficile à chiffrer. Par ailleurs, il faut insister sur le fait que les transferts des migrants ne sauraient se substituer à l'APD ni à l'IDE et encore moins à des politiques économiques ou programmes de développement dans les pays en développement.

Enfin, il a permis de réaffirmer que les interactions entre migrations et développement, dans lequel l'impact des envois de fonds sur le développement dans les pays d'origine des migrants tient une place importante, ont été largement documentés par la littérature scientifique. Plusieurs études de type macro-économiques se sont intéressées aux « effets » des envois de fonds sur le développement dans les pays bénéficiaires (de HAAS, 2006, Adams 2003, Dayton et Johnston 2007, 2008, Katseli, 2006, Faini, 2005 etc.) Toutefois, les études de cas empiriques se concentrant sur les impacts à l'échelle micro en Afrique subsaharienne sont très

38 Toutefois, les entrées de devises dans certains pays d'ASS (Maroc) ont connu une importante baisse depuis le début de la crise financière de 2009.

39 Thomas Straubhaar et Florin P. Vadean, Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement, OCDE, 2005.

40 Dayton-Johnston 2007, Straubhaar et Vadean 2005

rars. Par conséquent, l'objectif de cet article est de montrer certaines des incidences que les transferts de fonds des migrants peuvent avoir sur le développement économique à l'échelle nationale et locale. Après l'analyse des données des enquêtes, il en ressort principalement que les envois d'argent des migrants sont destinés prioritairement à i) la **consommation familiale**, ii) à l'**éducation et aux dépenses de santé** et de plus en plus vers iii) de

petits **investissements**. Ceux qui investissent dans l'**immobilier** sont sous-représentés dans la population étudiée. Il faudra ajouter d'autres utilisations comme les dépenses de type somptuaires et les **fêtes familiales** (baptêmes, mariages) et religieuses. Nous pouvons donc conclure en stipulant que l'impact des transferts de fonds est lié à leur affectation et, plus particulièrement, à la répartition entre consommation et investissement.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, R.H., Jr., 2003, *International Migration, Remittances and the Brain Drain: A Study of 24 Labor-Exporting Countries*, Policy Research Working Paper No. 3069, World Bank (Poverty Reduction Group), Washington, DC.
- BA, Cheikh Oumar, *Migrants Sénégalais en Afrique Centrale, entre intégration et rejet, Colloque IFAN-ORSTOM, Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest africaines*. 1996, Dakar, 3-6 décembre, 11 p.
- DAUM, C. (coord.), « Migrants et solidarités Nord-Sud », dossier, *Hommes et Migrations*, 1214, Juill-Août 1998.
- Dayton-Johnson, Jeff, *Gaining from Migration, Towards A New Mobility System*, OCDE, 2007.
- NAYYAR, Deepak « *International Migration and Economic Development* » in Narcis Serra & Joseph E Stiglitz (Eds) *the Washington Consensus reconsidered. Towards a New Global Governance*. Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 277-305.
- DIENG, Seydi Ababacar, *Épargne, crédit et migration : le comportement financier des migrants maliens et sénégalais en France* – Thèse de doctorat de Sciences économiques 2000 – Université Lumière Lyon2.
- DPEE MINEFI Sénégal, *Situation économique et financière en 2007 et perspective en 2008*, (Publication semestrielle de la DPEE Décembre 2007, Dakar, Sénégal).
- GUBERT, F. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique, *Migrations, transferts de fonds et développement*, OCDE, 2005.
- GUILMOTO, Christophe Z., SANDRON, Frédéric *Migration et Développement*, La documentation française, 2003, 143 p.
- MARFAING, Laurence, *Les Sénégalais en Allemagne. Quotidien et stratégie de retour*, 2003, Paris, Karthala.
- MBOUP, Mourtala, *Les Sénégalais d'Italie. Emigrés, agents du changement social*, 2000, l'Harmattan, Paris.
- QUIMINAL, C. *Les Africains, divers et dynamiques*, in Dewitte, P., *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, 1999, Paris, La Découverte, pp. 112-120.
- RATHA, Dilip & William Shaw, *South-south migration and remittances*, p.25, 2007.
- SARR, Papa Amadou, *L'impact des transferts de fonds des migrants sénégalais et maliens dans leur pays d'origine*. Mémoire de Master 2, 2007 disponible à PEHESS, Paris.
- SCHUERKENS, Ulrike « *Migration and Development* ». *Encyclopedia of the Developing World*, Routledge, New York, 2006, vol. 2, 1039-1046.
- TALL, Serigne Mansour, *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais*, Thèse de géographie, université de Strasbourg, 2001.

RAPPORTS

- Banque africaine de développement, *Rapport sur le développement en Afrique*, 2008-2009, 2007.
- Banque mondiale, 2000, *Rapport sur le développement dans le monde : le développement au seuil du XXI^e*, Washington, Éditions ESKA, 279 p.
- Banque mondiale, *Rapports de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde (2006, 2007, 2008)*.
- Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, 2008, *Mobilités ouest-africaines et politiques migratoires des pays de l'OCDE, Club du Sabel OCDE*.
- Centre de Développement OCDE, *Perspectives Economiques en Afrique*, OCDE, 2006, 2007, 2008.

